
Etat des lieux des objets à usage unique utilisés sur l'Hôtel du département

Département des Landes

Rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Marie Labadie
marie.labadie@cg40.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Conseil départemental des Landes est engagé dans un Plan de prévention des déchets depuis 2005.

Dans ce cadre, diverses actions concernant son exemplarité ont été mises en place avec différents services : marque Imprim'vert pour l'imprimerie, DASRI des centres médico-sociaux,...

Afin de limiter les déchets produits par les services centraux, une démarche autour de la diminution de la consommation du papier et son tri ont été mise en place en 2010. Une caractérisation des ordures ménagères produites sur ces sites a ainsi été réalisée.

Ses principales conclusions étaient les suivantes :

- 35 % du volume (soit 57 % du poids) des poubelles est encore du papier : marge de progression sur le tri ;
- 31 % du volume des déchets (soit 17 % du poids) est formé de divers déchets difficiles à trier ;
- 16 % du volume des déchets (soit 12 % du poids) est constitué de textiles sanitaires : nécessité d'évaluer si cette consommation est « normale » ou peut être diminuée ;
- 7 % du volume des déchets (soit 3 % du poids) contient du carton : marge de progression sur le tri en place ;
- 6 % du volume des déchets (soit 3 % du poids) est constitué d'emballages recyclables ;
- 3 % du volume des déchets (soit 1 % du poids) provient de gobelets plastiques.

Afin de diminuer la production de déchets de ses bâtiments, il a été décidé de :

- sensibiliser à nouveau sur les consignes de tri (papier, carton)
- de vérifier si les consommations de textiles sanitaires et de gobelets jetables sont « justifiées »
- d'analyser les consommations de différents produits « jetables » cibles qui constitueraient une partie du gisement « autres déchets résiduels » afin de déterminer si des alternatives existent.

La présente étude concerne les deux derniers points présentés ci-dessus.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

De nombreux produits à usage unique sont utilisés au quotidien par les agents et/ou acteurs présents dans le bâtiment du Conseil général.

Les produits ciblés sont répartis en 3 catégories, à savoir :

- Les consommables administratifs : stylos feutre, marqueurs, étiquettes repositionnables, porte-mines jetables et CD-ROM.
- Les consommables liés à l'entretien des locaux : essuie-mains jetables et les gobelets,
- Les consommables de réception : tasses, gobelets, couverts et nappes.

L'objectif de cette étude est d'évaluer les quantités de produits à usage unique consommées par an et les dépenses associées de manière à identifier les bonnes pratiques en place et/ou celles à développer pour réduire, voire prévenir, leurs consommations.

Résultats quantitatifs

Consommables administratifs

- Surconsommation de stylos et de feutres : 25 stylos et 10 feutres par agent et par an
- Consommation moyenne de "post-it" raisonnable : 6 "post-it" par agent et par jour (N.B : une erreur est présente dans le rapport joint à cette fiche)
- Consommation d'essuis-mains raisonnable

Résultats qualitatifs

Consommables administratifs

- Liste relativement réduite des produits administratifs proposés aux agents sur l'extranet du Conseil général : peu de marges de réduction (excepté sur le porte-mine 0,5 mm, produits peu ou pas utilisés)
- Quasiment autant de correcteurs "PRITT ROLLER" (585 unités) que de recharges (660 unités) commandés. La pratique est donc à revoir.
- Des stocks trop important dans les services qui peuvent engendrer des surconsommations de produits (feutres, colles qui sèchent car trop anciens...)

Consommables liés à l'entretien des locaux

Consommation raisonnable

Consommables de réception

Consommation raisonnable

Des pratiques à améliorer (tri, carafe d'eau...)

MISE EN OEUVRE

Planning

- Février / Mars 2013 : recueil des données quantitatives et économiques et analyse des factures liées aux achats des produits ciblés
- Avril 2013 : demandes de précisions complémentaires auprès de personnes ressources du service Intérieur
- Avril / Mai 2013 : rédaction du rapport avec des préconisations
- Juin 2013 : présentation des résultats et définition des actions pouvant être mises en place

Moyens humains

La majorité de ce travail a été réalisé par un prestataire dans le cadre de l'assistance technique globale du plan de prévention des déchets.

Les moyens humains internes correspondent donc au suivi de cette prestation et sont évalués à 6 jours.

Moyens financiers

Coût de l'étude : 6 000 €

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible dans toutes les collectivités voir entreprises.

Difficultés rencontrées

L'originalité de cette action provient de sa méthodologie, avec la réalisation d'une caractérisation des ordures ménagères au préalable afin d'identifier les "produits" générant le plus de déchets.

Recommandations éventuelles

Ce type d'étude peut être anticipée en réalisant au préalable un bilan des données disponibles et de leurs formats. Ainsi, le cas échéant, un suivi peut être mise en place en amont pour faciliter le recueil des données et en assurer leur fiabilité.

Mots clés

ADMINISTRATION PUBLIQUE | CONSOMMATION DURABLE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions